

Recrutement des ATER 2009. Bilan final

(C. Coste, responsable du recrutement des ATER.)

Ce bilan reprend essentiellement la chronologie et les éléments chiffrables, afin de mesurer l'influence du changement de politique de l'UFR. Rappelons que les postes d'ATER sont désormais conçus comme des post-doc, renouvelables une fois, et avec une charge d'enseignement moitié de la charge statutaire (soit 96 HTD)

Date limite des candidatures : 7 Mai 2009

Nombre de candidats : 151 (inscrits par Internet)

Candidats ayant déposé un dossier auprès de l'UFR : 28 (5/15 GETS 1, 7/15 GETS2, 4/10 GETS 3, 7/22 GETS 4, 2/12 GETS 5, 3/15 GETS6)

Date des auditions : 28 Mai 2009

Candidats retenus par les GETS : 27

Candidats présents : 24

Candidats classés : 21

Attribution des postes à l'UFR par l'Université

- 5 postes le 5 Juin
- 1 poste supplémentaire fin Juillet
- ½ poste supplémentaire le 21 Septembre
-

Attribution finale des postes aux candidats classés :

Prénom	Nom	place	Labo	Poste
Emilie	Sapin	R	LOA	1
Anne	Devulder	1	PMMH	2
Camille	Duprat	2	MSC	Démission
Filippo	Ghiglieno	3	MPQ	3
Benoit	Carry	4	LESIA	4
Farid	Rahoui	5	APC	5
Julien	Moukhtar	6	MSC	6
Pierre-Marie	Chassaing	7	LPA	Démission
Liuba	Mazzanti	8	APC	Démission
Romain	Breitwieser	9	MPQ	7

Du point de vue de l'UFR, ce bilan me semble extrêmement satisfaisant, puisque tous les postes ont pu être pourvus, et par des candidats de valeur dont les dossiers avaient été bien classés. Cette situation est sûrement due à la fois à la nouvelle politique de l'UFR, qui a rendu les postes d'ATER bien plus attractifs, et à la dureté actuelle des conditions de recrutement pérenne des jeunes chercheurs.

Remarques sur la procédure de recrutement :

- (1) Comme on le voit, il y a peu de temps entre la date limite de dépôt des dossiers et la réunion décidant du nombre de postes d'ATER attribués aux UFR. Il est donc très difficile d'espérer prévenir les candidats auditionnés plus tôt que 15 jours à

l'avance (ce qui a empêché cette année un candidat de se présenter.) Ces contraintes de calendrier semblent incontournables, dans la mesure où seule l'UFR de Physique organise une commission de recrutement.

- (2) Une fois le classement établi, il est clair que les candidats, qui sont souvent en attente d'autres opportunités, mettent du temps à se décider. Il est illusoire de prétendre à une vue définitive avant fin Juillet¹. Il serait souhaitable que les équipes d'accueil pour 2010 en prennent acte, et préviennent les candidats qu'elles soutiennent de cette situation.
- (3) Deux défauts sont apparus dans la procédure de recrutement cette année : les GETS n'ont pas tous travaillé de la même façon, et il a fallu recourir à deux sous-commissions d'audition. Je compte proposer aux divers conseils les modifications suivantes de la procédure :
- Maintenir une commission mixte CENS/CS de 12 membres
 - Cette commission prendra en charge les auditions, mais aussi la présélection des candidats à auditionner
 - Les GETS seront sollicités pour fournir sur chaque candidat un rapport, avec un deuxième rapporteur au sein de la commission mixte de présélection et d'audition.
 - Les auditions se feront devant la commission complète
 - Les candidats n'ayant pas contacté de laboratoire de l'UFR ne seront strictement pas considérés. Voir en annexe une proposition d'avertissement sur le site d'inscription, plus explicite qu'elle n'était cette année.

Annexe : proposition d'information mise en ligne (corrections en rouge)

CANDIDATURE SUR LES POSTES D'ATER A L'UFR DE PHYSIQUE

Outre l'inscription électronique, les candidats à un poste d'ATER à l'UFR de Physique de l'Université Paris 7 doivent **impérativement** contacter un des labos de l'UFR, pour constituer un dossier de candidature qui doit comporter :

- 1 CV du candidat avec une liste de publications
- des informations complètes sur sa thèse (titre, directeur, laboratoire)
- un bref résumé de ses activités de recherches
- un résumé de ses activités d'enseignements s'il y a lieu
- un projet de deux pages maximum construit avec l'équipe d'accueil.

Ce dossier devra être transmis sous format PDF par mail à christophe.coste[arrowbaz]univ-paris-diderot.fr . Aucune candidature ne sera considérée en l'absence d'envoi de ce document.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter (en mettant ATER dans le sujet du mail !) Christophe Coste, christophe.coste[arrowbaz]univ-paris-diderot.fr

¹ le dernier demi-poste de cette année correspond, lui, à une situation exceptionnelle